

**Banque Havilland (Monaco)**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 20.000.000 euros  
 Siège social : 3 et 7, boulevard des Moulins - Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**

(en milliers d'euros)

	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
<b>CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.</b> .....	<b>1 674</b>	<b>214</b>
<b>CREANCS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b> .....	<b>41 746</b>	<b>20 930</b>
- CREANCS A VUE .....	35 425	15 945
- CREANCS A TERME .....	6 321	4 985
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b> .....	<b>31 011</b>	<b>564</b>
- CREANCS A VUE .....	9 317	564
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>2 212</b>	<b>923</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>198</b>	<b>251</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b> .....	<b>113</b>	<b>65</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b> .....	<b>119</b>	<b>54</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....	<b>77 073</b>	<b>23 002</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b> .....	<b>83</b>	<b>0</b>
- DETTES A VUE.....	83	0
- DETTES A TERME .....	0	0
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b> .....	<b>68 240</b>	<b>15 366</b>
- DEPOTS A VUE .....	66 669	15 139
- DEPOTS A TERME .....	1 571	228
<b>DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE</b> .....	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b> .....	<b>1 606</b>	<b>243</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b> .....	<b>392</b>	<b>196</b>
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG</b> .....	<b>6 752</b>	<b>7 196</b>
- CAPITAL SOUSCRIT .....	20 000	18 000
- REPORT A NOUVEAU (+/-) .....	-10 804	-8 924
- RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	-2 444	-1 880
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	<b>77 073</b>	<b>23 002</b>

**HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**

(en milliers d'euros)

	2013	2012
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b> .....	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b> .....	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> .....	<b>20 000</b>	<b>0</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2013**

(en milliers d'euros)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
+ Intérêts et produits assimilés .....	345	343
• Banques .....	250	301
• Clients .....	95	42
- Intérêts et charges assimilées .....	- 70	- 80
• Banques .....	- 51	- 51
• Clients .....	- 19	- 30
+ Commission (produits).....	148	172
- Commission (charges).....	- 31	- 10
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	4	7
+ Autres produits d'exploitation bancaire .....	72	42
<b>PRODUIT NET BANCAIRE .....</b>	<b>468</b>	<b>474</b>
- Charges générales d'exploitation .....	-2 790	-2 232
• Charges de Personnel.....	-1 473	- 907
• Autres charges d'exploitation .....	-1 317	-1 325
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	- 121	- 116
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 874</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 874</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT .....</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 874</b>
+/-Résultat exceptionnel .....	- 1	- 5
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>-2 444</b>	<b>-1 880</b>

**NOTE D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS**

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en euros.

**I. DISPOSITIONS LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS**

Les comptes annuels (bilan, hors-bilan, compte de résultat et annexes) de Banque Havilland (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en euros sauf mention particulière.

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2013 et l'a clôturé le 31/12/2013.

**II. REGLES D'EVALUATION**

- Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

Banque Havilland Monaco SAM a acquis un fonds de commerce bancaire monégasque pour 663 milliers d'euros (frais inclus) en date du 9 octobre 2013 avec transfert effectif au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Ce fonds de commerce est déprécié linéairement sur cinq ans.

Dans le cadre de cette opération, Banque Havilland (Monaco) SAM a également acquis le droit au bail de l'entité à laquelle elle a racheté le fonds de commerce. Ce droit au bail représente 694 milliers d'euros (frais inclus) et ne donne pas lieu à dépréciation.

- Autres passifs et comptes de régularisation

Ces sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

- Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

- Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

- Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements n° 90-01 et n° 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêt.

- Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu.

- Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 33,33%, institué par ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

**III. Informations sur le bilan**

## • Capital social

Compte tenu d'une augmentation de capital de 2 000 000 € réalisée le 16 décembre 2013, le capital social au 31 décembre 2013 est de 20 000 000 € divisé en 100 000 actions de 200 € de valeur nominale détenues à 99.99 % par Banque Havilland S.A.

## • Immobilisations

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
DROIT AU BAIL	1 494 120	800 000
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEV.	171 472	171 472
FONDS DE COMMERCE	662 788	
AMORT. SUR RECHERCHE ET DEV.	-116 034	-48 234
<b>TOTAL</b>	<b>2 212 346</b>	<b>923 238</b>

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
ŒUVRE D'ART	34 350	34 350
INSTALLATIONS AGENCEMENT	391 985	391 985
AMORT. SUR INSTALL. AGENCEMENT	-228 090	-174 905
<b>TOTAL</b>	<b>198 245</b>	<b>251 430</b>

## • Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

<b>En euros</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACTIF</b>					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Créances sur les établissements de crédit	35 425 487	570 603	1 000 000	4 750 000	41 746 090
Créances rattachées					
Comptes de la clientèle					
Créances sur la clientèle	9 316 807	1 399 585	20 294 111		31 010 503
Créances rattachées					
Valeurs non imputées					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>44 742 294</b>	<b>1 970 188</b>	<b>21 294 111</b>		<b>72 756 593</b>
<b>PASSIF</b>					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Dettes envers les établissements de crédit	83 276				83 276
Dettes rattachées					
Comptes de la clientèle					
Comptes créditeurs de la clientèle	66 668 873	570 603	1 000 000		68 239 476
Dettes rattachées	3 204				3 204
Valeurs non imputées					
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>66 755 353</b>	<b>570 603</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>68 325 956</b>

## • Comptes de régularisation

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
TRANSITOIRE EVALUATION	-14	-18
CHARGES PAYEES D'AVANCE	32 228	43 560
SUSPENDS OPERATIONS	14 778	0
AUTRES	72 107	10 616
<b>TOTAL</b>	<b>119 099</b>	<b>54 158</b>
<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
PRORATA LOCATION SAFE (TVA)	254	254
PROVISION CAC AUDIT FEES	58 769	47 946
CHARGES A PAYER	314 909	145 829
COMPTE D'ATTENTE	5 045	1 495
SUSPENDS OPERATIONS	13 066	
<b>TOTAL</b>	<b>392 043</b>	<b>195 525</b>

## • Autres actifs et autres passifs

<b>AUTRES ACTIFS/PASSIFS</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
FONDS DE GARANTIE MONACO	11 125	11 125
DEPOT DE GARANTIE AG IMMOB	54 601	16 515
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	4 400	4 400
FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS	20 335	16 500
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	18 640	14 640
TICKETS RESTAURANT	3 560	1 136
AUTRES	324	386
<b>TOTAL</b>	<b>112 985</b>	<b>64 702</b>
<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
TVA COLLECTEE	8 624	2 061
PASSIFS TRANSITOIRES	37 626	37 626
RETENUE GARANTIES FOURNISSEURS	18 833	18 833
DEPOT DE GARANTIE	18 000	18 000
TRANSITOIRE FISCALITE EPARGNE	11 042	256
SALAIRES	8 800	8 800
CHARGES SOCIALES	125 205	86 032
PROV CONGES PAYES	124 230	71 473
AUTRES	1 253 738	
<b>TOTAL</b>	<b>1 606 098</b>	<b>243 082</b>

• Répartition des postes du bilan en euros et en devises

<b>En euros</b>	<b>Devises</b>	<b>EUR</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACTIF</b>			
Caisse, Banques centrales	44 510	1 629 245	1 673 755
Opérations de trésorerie et interbancaires	24 824 200	16 921 890	41 746 090
Crédits à la clientèle	1 334 129	29 676 374	31 010 503
Immobilisations		2 410 592	2 410 592
Autres actifs et comptes de régularisation	46 780	185 305	232 085
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>26 249 619</b>	<b>50 823 406</b>	<b>77 073 024</b>
<b>PASSIF</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires		83 276	83 276
Dépôts de la clientèle	26 247 630	41 991 846	68 239 476
Autres passifs et comptes de régularisation		1 998 150	1 998 150
Capital social		20 000 000	20 000 000
Report à nouveau		-10 803 846	-10 803 846
Résultat de l'exercice		-2 444 032	-2 444 032
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>26 247 630</b>	<b>50 825 394</b>	<b>77 073 024</b>

**IV. Informations sur le compte de résultat**

• Ventilation des commissions

<b>En euros</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Nature des commissions				
Etablissements de crédit	13 883		4 698	108 493
Clientèle	17 250	148 275	5 016	63 703
<b>TOTAL</b>	<b>31 133</b>	<b>148 275</b>	<b>9 714</b>	<b>172 196</b>

• Frais de personnel

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	1 211 176	629 925
CHARGES SOCIALES	318 811	270 392
PROVISIONS CONGES PAYES	56 898	6 335
<b>TOTAL</b>	<b>1 473 087</b>	<b>906 652</b>
Effectifs :	19 dont 12 cadres	9 dont 8 cadres

**V. Informations sur le hors bilan**

- Change à terme

En euros	2013	2012
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

- Engagements de garantie :

En euros	2013	2012
Engagements de garantie	0	0

- Engagements de financement :

En euros	2013	2012
Engagements de financement reçu	20.000.000	0

**RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice social clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011, pour les exercices clos le 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2013, le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat de l'exercice de douze mois,

clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions

légal et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Banque Havilland (Monaco) SAM au 31 décembre 2013, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la persistance du faible niveau d'activité de la banque qui ne lui permet pas d'absorber ses charges générales d'exploitation, avec un résultat net 2013 déficitaire de 2 444 milliers d'euros, des pertes cumulées représentant 13 248 milliers d'euros et des fonds propres ramenés à 6 752 milliers d'euros au 31 décembre 2013, après prise en compte de l'augmentation de capital de 2 millions d'euros réalisée le 16 décembre 2013. Nous notons que la banque a acquis en fin d'exercice 2013

un fonds de commerce bancaire pour un montant de 1,4 millions d'euros comptabilisé en immobilisations incorporelles. Nous ne sommes cependant pas en mesure d'apprécier, à la date de notre rapport, l'impact de cette acquisition sur le développement futur de l'activité et l'amélioration de la situation financière globale de la banque.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 5 mai 2014.

Les Commissaires aux Comptes,

Delphine BRYCH

Jean-Humbert CROCI

---

---